

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2024

Conseillers présents :

- Madame Audrey RAYNAUD.
- Messieurs Georges RAMON, Didier LAGARDE, Michel LACROIX, Bernard SORBIER, Jean ATZORI, Georges SOLERA et Aimé CONTE.

Conseillers absents excusés

- Madame Alice MARGOTTON
- Monsieur Frédéric PLANES

Conseiller absent

- Michaël SOLER

M. le maire de BELVIS ouvre la séance à 20h50.

M. Jean ATZORI assure la fonction de secrétaire de la séance.

Le procès-verbal du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité des 08 voix.

DÉLIBÉRATIONS :

1. Adhésion au service protection des données et cybersécurité du CDG de l'Aude.

En raison de l'arrêt de ce service Data Protection Officer (DPO) par AGEDI au 01/01/2025, il est nécessaire de désigner un nouveau DPO.

Choix du centre de gestion pour assurer ce service à partir du 01/01/2025.

Coût annuel pour les 3 ans à venir : 86€40

Adopté à l'unanimité (08 voix)

2. Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du centre de gestion de l'Aude.

Proposition : Groupe CDG 11-CNP via courtier WTW pour l'offre concernant les agents titulaires.

Adopté à l'unanimité (08 voix)

3. Demande de subventions pour les travaux de réfection de voiries:

travaux programmés :

- Grand'Rue du Moulin d'Able du N°55 au 73
- Rue de la Grangette
- Rue de l'Echartou
- Rue des Faïches

Coût total HT : 75 370.80€

Commune 60% : 45 222.48€

DETR (Etat) 40% : 30 148.32€

Adopté à l'unanimité (08 voix)

4. Demande de subventions dans le cadre de la construction d'une nouvelle station d'épuration à filtres plantés de roseaux.

Coût total HT 379 000€

Agence de l'eau 70% 265 300€

Département 10% 37 900€

Commune 20% 75 800€

Adopté à l'unanimité (08 voix)

5. Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable 2023 (RPQS).

On note l'amélioration de rendement du réseau en 2023 par rapport à 2022 qui avait subi 4 ruptures de canalisation d'adduction du fait de la sécheresse justifiant la programmation de son renouvellement.

Nous aurons prochainement à adopter le RPQS de l'assainissement 2023.

Adopté à l'unanimité (08 voix)

INFORMATION

Il a été décidé de ne pas créer la commission "location" formalisée, toutefois le maire disposant de la délégation sur le sujet consultera les conseillers volontaires suivants:

Didier LAGARDE, Bernard SORBIER, Jean ATZORI avant de prendre sa décision.

D'autres conseillers qui le souhaiteraient pourront être consultés à leur demande.

Monsieur le Maire lève la séance à 22H30.